



RESTER PROCHE DES PUBLICS ELOIGNÉS

Dans un contexte où se profile un afflux de jeunes important dans les années à venir et où le contexte du marché du travail reste difficile, l'accompagnement des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi reste un enjeu fort en région Pays de la Loire.

Les Missions Locales, acteur de l'accompagnement de ces jeunes, ont ainsi suivi plus de 53 000 jeunes en 2016, chiffre important mais toutefois en baisse sur les trois dernières années.

Le public accueilli et suivi par les Missions Locales apparaît de plus en plus jeune et féminin mais ce que l'on retient surtout c'est l'évolution inversée entre le niveau infra V qui baisse fortement et les niveaux IV et III et plus qui augmentent nettement.

Ainsi même si le retour à l'emploi durable se renforce probablement sous l'effet d'une baisse du chômage des jeunes et du profil des jeunes accueillis et suivis, il n'en reste pas moins nécessaire de s'interroger sur la baisse constatée des niveaux infra V. En effet, ces publics les plus éloignés de l'emploi, qui constituent l'essentiel des décrocheurs, sont souvent les premiers touchés lorsque la conjoncture se dégrade, avec des embauches sur les emplois peu qualifiés qui se réduisent et une concurrence des diplômés sur ces postes qui s'intensifie.



1. PREAMBULE

Présent sur l'ensemble du territoire ligérien (20 structures), le réseau des Missions Locales exerce une mission de service public de proximité dont l'objectif principal est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Ainsi, chaque année, en Pays de la Loire, plus de 53 000 jeunes (dont 69 % d'un niveau inférieur à V) sont accompagnés par les 322 conseillers Missions Locales des Pays de la Loire.

Les Missions Locales s'appuient sur des financements qui se répartissent entre l'État, les communes et établissements publics de coopération intercommunale, la Région, les Départements, le Fonds social européen et d'autres organismes publics et privés. Les missions locales font partie du service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec Pôle emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé.

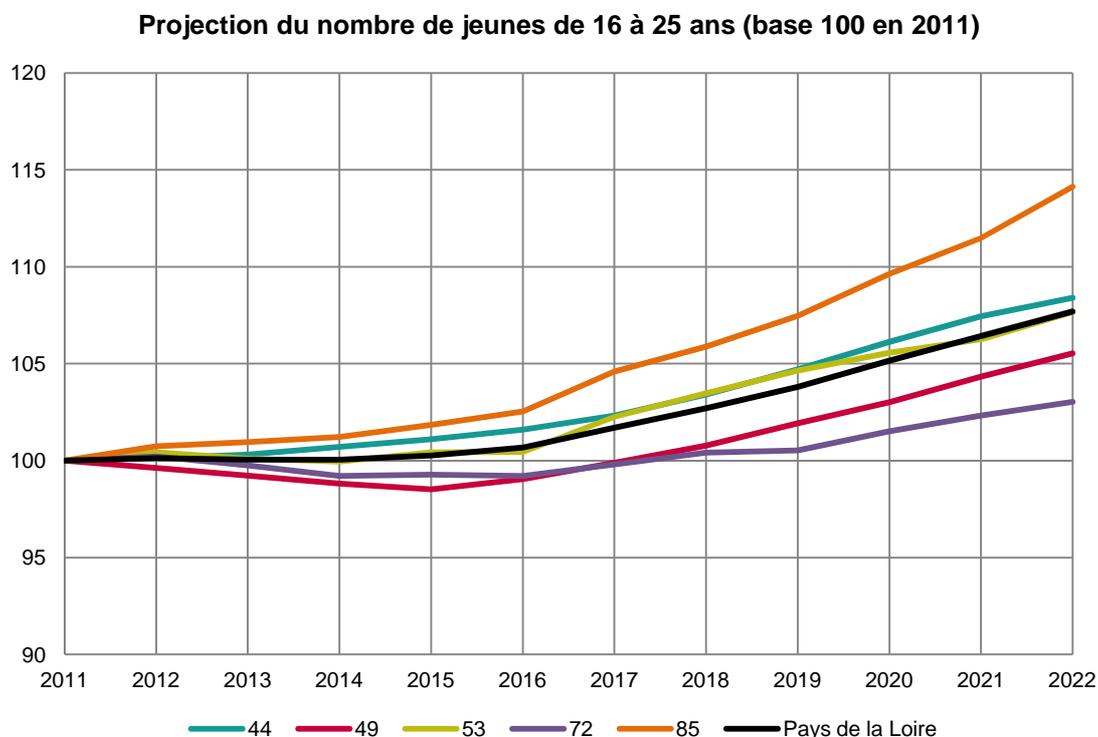
Depuis une trentaine d'années, ces structures interviennent dans l'accompagnement des jeunes pour favoriser leur insertion et leur autonomie, en agissant sur plusieurs leviers : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Pour mener à bien cette mission, elles mettent en œuvre, via un accueil de proximité privilégiant les entretiens entre les conseillers et les jeunes accompagnés, les moyens suivants :

- Définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise,
- Information sur la santé et accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome,
- Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

2. CONTEXTE REGIONAL ET TERRITORIAL

2.1 NETTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE JEUNES LIGERIENS A PREVOIR



Source : INSEE (Omphale), Traitement Cariforef

De 2010 à 2014, la région Pays de la Loire a connu, comme l'ensemble des régions métropolitaines, un relatif « creux de vague » démographique pour la population des jeunes de 15 à 29 ans. Ce creux était lié au tassement général de la fécondité au tournant des années 1980 comparativement aux périodes précédentes. Mais à partir des années 2000, les naissances sont reparties à la hausse d'où, selon les projections de l'Insee, un afflux de jeunes important, renforcé notamment par l'attractivité de la région. Avec 100 000 nouveaux jeunes « projetés »¹, elle pourrait être la deuxième région la plus dynamique pour la croissance de sa jeunesse.

Ainsi, bien qu'entre 2011 et 2014, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans en Pays de la Loire n'a que très peu augmenté, une hausse plus soutenue se profile avec un effet d'accélération dès 2016-2017. Cette progression touchera l'ensemble des territoires de la région mais avec quelques nuances, notamment des hausses supérieures à la moyenne en Vendée et Loire Atlantique et à l'inverse en deçà de la tendance régionale pour les départements du Maine et Loire et de la Sarthe.

Concernant plus spécifiquement la population des jeunes de 16 à 25 ans ne possédant aucun diplôme, la tendance passée est plutôt à la baisse car entre 2008 et 2013, leur nombre a diminué de 140 712 à 133 151 (- 5,4 %). Reste à savoir si cette baisse va se poursuivre. Au regard de la progression « annoncée » de la population des 16 à 25 ans (+ 7,7% entre 2011 et 2022), on peut en effet émettre l'hypothèse toutes choses égales par ailleurs d'une hausse du nombre de jeunes sans diplômes de l'ordre d'environ 41 000 soit au total 175 000 jeunes en 2022.

¹ Si la région Pays de la Loire maintient ses nombreuses naissances et sa capacité à intégrer et retenir ses jeunes. La jeunesse étant la population la plus mobile, la baisse, le maintien ou le renforcement de l'attractivité relative de la région pour la jeunesse pourraient impacter les migrations et faire varier l'accroissement des jeunes de + 50 000 à + 130 000 à l'horizon 2040.

Si cette hypothèse se vérifiait, cela nécessiterait des besoins d'accompagnement renforcés et adaptés. En effet, selon l'enquête du Cereq² menée en 2013 auprès de la génération 2010, de plus en plus de jeunes actifs sont en recherche d'emploi et d'autant plus si leur niveau de formation est faible (près de la moitié des jeunes actifs). Lorsque la conjoncture se dégrade, les embauches sur les emplois peu qualifiés se réduisent et ces jeunes subissent davantage la concurrence des diplômés sur ces postes³.

2.2 BAISSSES DIFFERENCIEES DU NOMBRE DE JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI EN PAYS DE LA LOIRE

Entre 2015 et 2016, en Pays de la Loire, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM⁴) de catégorie A⁵ pour la tranche d'âge 16-25 ans diminue de 13,1%, passant de 37 161 à 32 289 jeunes. En se concentrant sur les demandeurs n'ayant aucun diplôme, la tendance est identique avec un taux très proche (- 13,8 %).

Au niveau départemental, la diminution est conforme ou proche de la moyenne en Vendée (-13,7 %), Loire-Atlantique (-13,5 %) et en Sarthe (-12%). Elle est plus faible en Maine et Loire (-8,8 %) et en Mayenne (-7.4%).

Mais au sein des départements, les situations peuvent encore varier avec une forte diminution sur la Mission Locale de l'Agglomération Nantaise -16,9 %, du Pays Yonnais -16.6% ,de Cholet -14.9%, du Mans -13.6%, de Nozay -13.4%, des Sables-d'Olonne -13.1%, du Sud Vendée -13.1%, du Vignoble Nantais -11.2%, de Sarthe Nord -11%, du Saumurois -10.7%, des Herbiers -10%, de Guérande -9.9% et de St Gildas des Bois -9.5%

Les baisses sont en revanche plus modérées pour les Missions Locales de l'Agglomération Nazairienne -8.6%, de Sarthe et Loire -8.1%, de Mayenne -7.4% du pays Segréen -7.3%, du Pays de Retz -6.9%, du Pays d'Ancenis -5,2 % ou d'Angers - 5,7 %.

Il est à noter que l'appartenance à un périmètre de quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR) n'indique pas d'effets particuliers associés.

3. LES JEUNES RECUS ET ACCOMPAGNES PAR LES MISSIONS LOCALES

3.1 MOINS DE JEUNES EN MISSION LOCALE ET UN ACCOMPAGNEMENT QUI SE RENFORCE Legerement

Au cours de l'année 2016, plus de 53 000 jeunes ont été reçus au moins une fois en entretien ou en atelier par l'une des Missions Locales ligériennes. Ils étaient 58 000 jeunes en 2014, soit une diminution de 8,7% en deux ans.

Cette baisse est à rapprocher de la baisse tendancielle observée sur le nombre de jeunes reçus pour la première fois en Missions Locale. Entre 2014 et 2016, ce nombre est passé de plus de 25 000 à un peu moins de 21 000 jeunes, soit une diminution de 17% en deux ans.

Parmi les jeunes en premier accueil et accompagnés, la baisse la plus forte concerne les jeunes de niveau infra V, dont le nombre a baissé de 49% en premier accueil et de 34% en accompagnement

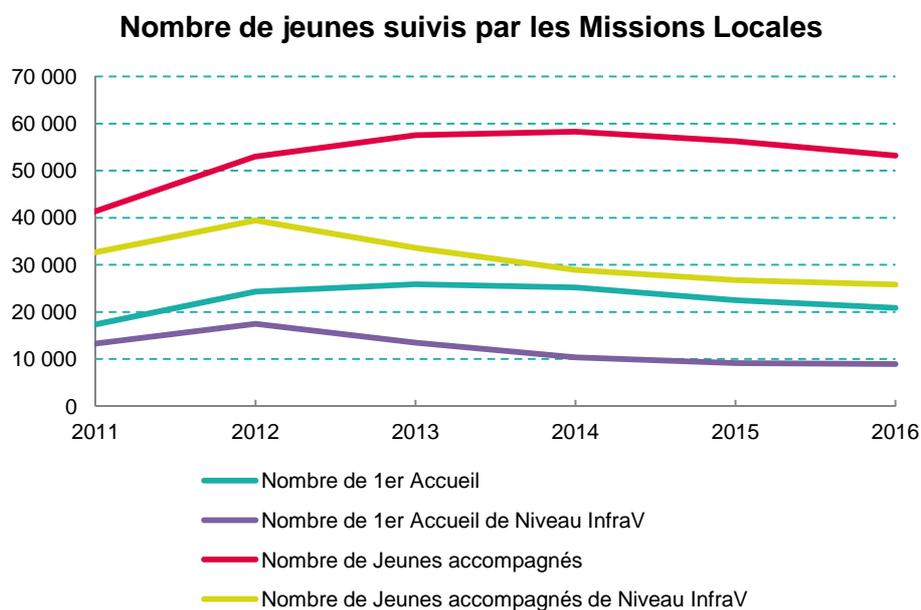
² Bref Cereq – Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme – n°319 – Mars 2014

³ Le processus d'insertion des jeunes comporte aujourd'hui trois phases successives avec deux phases où le taux de chômage baisse fortement puis plus modérément et une dernière phase où il repart aujourd'hui à la hausse là où il se stabilisait hier. L'effort d'accompagnement des jeunes, particulièrement ceux sans diplôme voire de niveau V (CAP/BEP) apparaît dès lors essentiel.

⁴ Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois

⁵ Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

depuis 2012, tandis que leur nombre dans la population totale apparaît assez stable même si légèrement en baisse.



Source I-Milo, Traitement Cariforef

Toutefois, on notera que même si le nombre de jeunes en premier accueil et de jeunes accompagnés diminue, entre 2013 et 2016 le nombre d'entretiens individuels effectué par les Missions Locales s'est stabilisé à un peu plus de 200 000 entretiens par an, ce qui représente environ 3 entretiens individuels par jour et par équivalent temps plein dédié à l'accompagnement des jeunes.

La baisse du nombre de jeunes accompagnés et la stabilisation du nombre d'entretiens effectué par les Missions Locales mène « mécaniquement » à une légère augmentation du nombre d'entretien moyen par jeune qui passe de 3,5 en 2013 à 3,8 en 2016.

4. PROFIL DES JEUNES EN MISSION LOCALE

4.1 UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS JEUNE ET PLUTOT FEMININ

Depuis 2013, on peut observer un certain « rajeunissement » du public accueilli par les Missions Locales. La part du nombre de jeunes mineurs au moment du premier accueil passe ainsi de 15,6% en 2013 à 19,1% en 2016.

Par ailleurs, on constate que la part des femmes (53%) reste importante, bien qu'en légère baisse et que la moitié des jeunes accueillis a connu son premier accueil en Mission Locale entre 18 et 20 ans

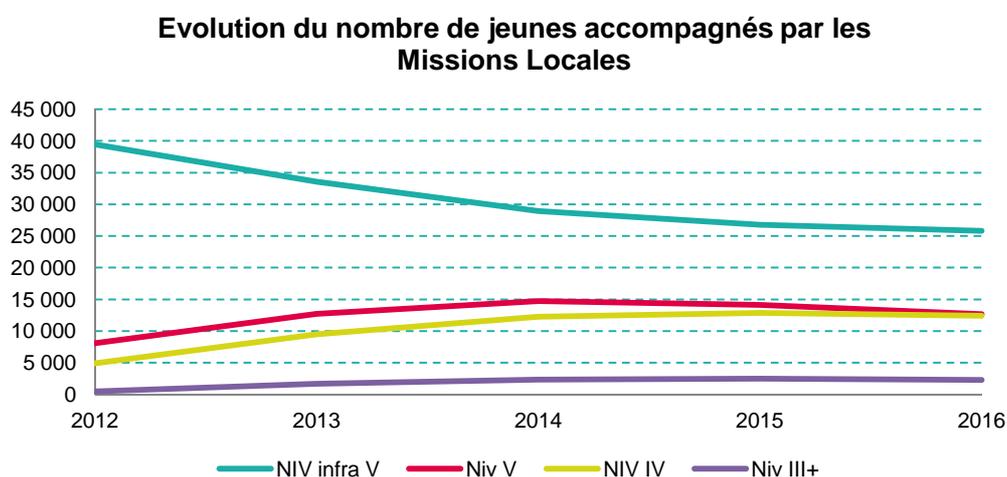
4.2 PRES DE LA MOITIE DES JEUNES AVEC UN NIVEAU INFRA V ET DE PLUS EN PLUS DE BACHELIERS

En 2016, près de la moitié des jeunes accompagnés par les Missions Locales ont un niveau infra V⁶, l'autre moitié restante se partageant entre niveau V (24 %), niveau IV (23 %) et niveau III (4 % %).

Entre 2012 et 2016, la part des jeunes accompagnés de niveau infra V a baissé de 25 points de pourcentage. En parallèle, la part des jeunes de niveau IV ou III et plus a nettement progressé, soit respectivement de +14 et de + 3 points de pourcentage.

Sur les 5 dernières années, ce sont donc :

- 1772 jeunes supplémentaires de niveau III et plus,
- 7468 jeunes supplémentaires de niveau IV,
- 4585 jeunes supplémentaires de niveau V,
- 13 662 jeunes de moins de niveau infra V.



Source I-Milo, Traitement Cariforef

⁶ Niveau de formation inférieur au CAP (certificat d'aptitude professionnelle), au BEP (brevet d'études professionnelles) ou au diplôme national du brevet (DNB, et anciennement brevet des collèges ou BEPC)

Concernant les jeunes de niveau infra V, les baisses enregistrées peuvent varier selon les Missions Locales. Ainsi, entre 2012 et 2016, les baisses sont un peu plus contenues pour le Maine et Loire (- 29,4 %) et beaucoup plus marquées pour la Vendée (- 40%) et la Sarthe (- 36,5%).

Enfin, le nombre de jeunes de niveau infra V et le nombre de décrocheurs étant fortement corrélés, la diminution constatée du nombre de jeunes accompagnés de niveau infra V entraîne inévitablement la diminution du nombre de jeunes accompagnés « décrocheurs ». Pour approfondir cette question et plus largement celle des décrocheurs suivis par les Missions Locales, un travail d'étude sera mené d'ici la fin de l'année par le Cariforef des Pays de la Loire.

4.3 L'INITIATIVE PERSONNELLE PRINCIPALE RAISON DE LA VENUE DES JEUNES DANS UNE MISSION LOCALE

Avant 2013, les jeunes venaient dans une Mission Locale souvent suite à un premier passage par Pôle emploi. Aujourd'hui, ce ne semble plus être le cas, car de 6944 jeunes en 2013 à venir suite à un premier passage par Pôle emploi, ils ne sont plus que 3776 dans ce cas en 2016.

Simultanément, les jeunes viennent un peu plus de leur propre initiative (4371 jeunes en 2013 contre 4594 en 2016), qui constitue aujourd'hui le principal vecteur de venue des jeunes dans les Missions Locales.

5 LE PARCOURS DES JEUNES EN MISSION LOCALE

5.1 UN RETOUR VERS L'EMPLOI DURABLE QUI SE RENFORCE

Entre 2015 et 2016, le nombre de jeunes ayant commencé une situation d'emploi après la date du premier accueil a augmenté de 5%, passant de 17 475 à 18 433 jeunes. Parmi les jeunes ayant connu une situation d'emploi, on note que ceux en CDI (2783 situations) connaissent la plus forte progression (+ 17% entre 2015 et 2016). Viennent ensuite l'intérim (+13%), puis les CDD de courte et de longue durée (+ 4%). Le contexte plutôt positif de retour à l'emploi dans les Pays de la Loire (-13,1% de DEFM 16-25 ans de catégorie A), ainsi que le profil plus diplômé des jeunes accompagnés⁷ peuvent expliquer au moins en partie ces résultats.

Sur cette même période on observe également une diminution du nombre de jeunes ayant commencé un contrat aidé (Emploi d'avenir, CUI-CAE, CUI-CUIE) passant de 4087 jeunes en 2015 à 3829 en 2016, soit - 6 %.

5.2 UN PEU PLUS DE JEUNES EN SITUATION DE FORMATION QUALIFIANTE ET D'ALTERNANCE

Entre 2015 et 2016, bien qu'au niveau régional, le nombre de jeunes ayant commencé une formation est relativement stable (+ 1%), on remarque une progression notable (+ 11%) du nombre de jeunes en situation de formation qualifiante sur cette même période.

Cette hausse est sans doute à mettre en relation avec celle observée sur les situations d'alternance qui passent dans l'ensemble de 1586 à 2012 situations (+ 27 %). Au sein de ces formations en alternance, l'apprentissage, dont le volume reste encore modeste, passe entre 2015 et 2016 de 962 à 1 298 situations (+35 %) et les contrats de professionnalisation de 624 à 714 situations (+ 14 %).

5.3 DU DISPOSITIF AU PARCOURS, VERS UNE OFFRE DE SERVICE RENOUVELLEE

L'année 2016 est marquée par la fin de certains dispositifs et la création de « parcours » dans le but de proposer une offre plus adaptée aux différents besoins des jeunes.

L'arrêt du dispositif CIVIS fin 2016 entraîne inévitablement une forte baisse du nombre de jeunes dans ce dispositif (-56% par rapport à 2015).

Entre 2015 et 2016, 19 Missions Locales sur 20 ont commencé à proposer le dispositif Garantie Jeune (plus précisément 8 Missions Locales durant l'année 2016 et 11 Missions Locales en 2015). Au total, sur l'année 2016, 2536 jeunes sont entrés dans le dispositif Garantie jeunes dans les Pays de la Loire.

Enfin, la nouvelle étape dans l'évolution de l'offre de service des Missions Locales sera observable fin 2017 suite au déploiement du PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) actif au 1er Janvier 2017.

⁷ Selon plusieurs travaux de la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance), les conditions d'accès à l'emploi des jeunes qui entrent sur le marché du travail varient beaucoup selon le niveau de formation et le diplôme. Cf :

- Diplômes et Insertion professionnelle – B Le Rhun, Pascale Pollet
- [Le niveau de formation et de diplôme : déterminant dans l'insertion des lycéens professionnels](#) (n°17-12 – Juin 2017)
- [Le niveau de formation et de diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des apprentis](#) (n°17-11 – Juin 2017)



CARIFOREF des Pays de la Loire

2 rue de la Loire 44200 Nantes
02 40 20 52 40

www.orientation-paysdelaloire.fr

info@cariforef-pdl.org



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition [sous licence CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).